

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

- U 52 -

Durée : 2 h 00

Coefficient : 2

Aucun document n'est autorisé.

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Le candidat traitera au choix le sujet 1 ou le sujet 2

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

- U 52 -

Sujet 1

LES ÉTATS-UNIS DANS LES RAPPORTS DE PUISSANCE AU XX^e SIÈCLE

Document 1 : Extrait du discours du sénateur Beveridge, Boston, 28 avril 1898

Document 2 : L'endettement des alliés européens auprès des États-Unis en mars 1919

Document 3 : Affiche de Jean Carlu publiée en 1942

Document 4 : Principes et réalité de l'endiguement

Document 5 : L'industrie cinématographique américaine

QUESTIONS

Question 1 (Document 1)

2 points

Quelles ambitions nouvelles manifestent, en 1898, les États-Unis d'Amérique ?

Question 2 (Document 2)

2 points

De quelles manières les États-Unis ont-ils participé à la Première Guerre mondiale ? Quelles conclusions en tirez-vous ?

Question 3 (Document 3)

2 points

Comment est présentée la participation des États-Unis dans l'effort de guerre ?

Question 4 (Document 4)

3 points

Après la Seconde Guerre mondiale, quels sont les principes et les formes d'action de la diplomatie américaine face à l'URSS ? quelles conclusions en tirez-vous ?

Question 5 (Document 5)

2 points

En quoi l'industrie cinématographique est-elle symbolique de la puissance des États-Unis ?

Question 6

9 points

À partir de vos connaissances, en vous appuyant sur les documents et les réponses aux questions, vous rédigerez un texte organisé sur le sujet suivant :

« Les États-Unis au XX^e siècle : d'une puissance rêvée à une puissance assumée »

Vous présenterez les bases de la puissance américaine (financière, économique, militaire ...) et son évolution sur l'ensemble de la période étudiée.

Document 1 : Extrait du discours du sénateur Beveridge, Boston, 28 avril 1898

Les usines américaines produisent plus que le peuple américain ne peut utiliser ; le sol américain produit plus qu'il ne peut consommer. La destinée nous a tracé notre politique ; le commerce mondial doit être et sera nôtre. Et nous l'acquerrons comme notre mère (l'Angleterre) nous l'a montré. Nous établirons des comptoirs commerciaux à la surface du monde comme centres de distribution des produits américains. Nous couvrirons les océans de nos vaisseaux de commerce. Nous bâtirons une marine à la mesure de notre grandeur. De nos comptoirs de commerce sortiront de grandes colonies déployant notre drapeau et trafiquant avec nous. Nos institutions suivront notre drapeau sur les ailes du commerce. Et la loi américaine, l'ordre américain, la civilisation américaine et le drapeau américain seront plantés sur des rivages jusqu'ici en proie à la violence et à l'obscurantisme, et ces auxiliaires de Dieu les feront désormais magnifiques et éclatants.

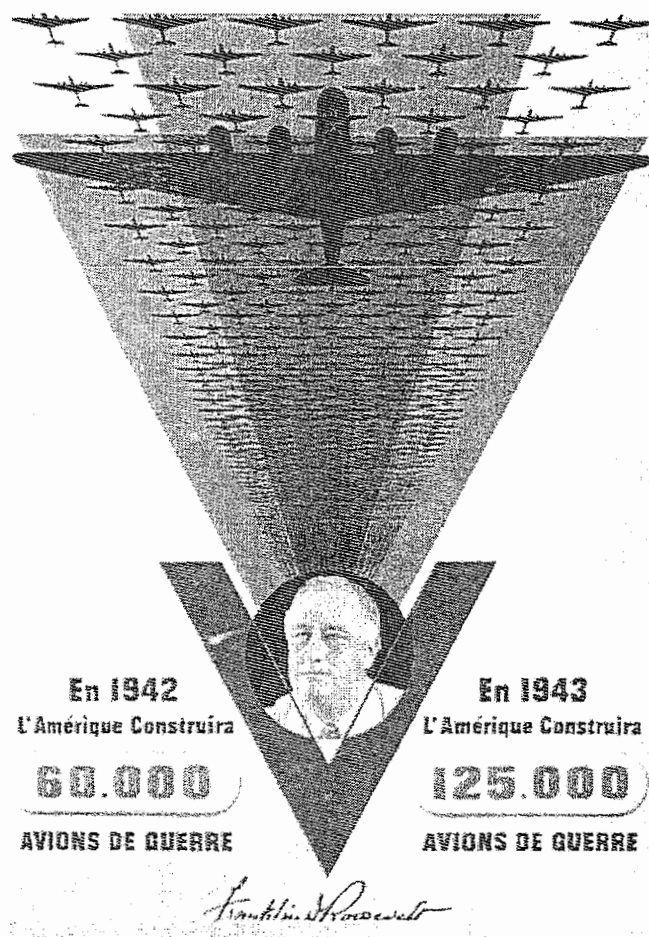
*Histoire 1^{re} L/ES, sous la direction de Guillaume Le Quintrec.
Nathan, 2003, texte n° 5, p. 19.*

**Document 2 : L'endettement des alliés européens auprès des États-Unis
en mars 1919**

Pays	Endettement (en millions de dollars)
Belgique	347
France	2950
Grèce	15
Italie	1648
Roumanie	28
Royaume Uni	4166
Russie	87
Serbie	26
Autres	161
Total de l'endettement	9428

*Histoire 1^{re} L/ES, collection Jacques Marseille,
Nathan, 2003, graphique n° 5 p. 201.*

Document 3 : Affiche de Jean Carlu* publiée en 1942

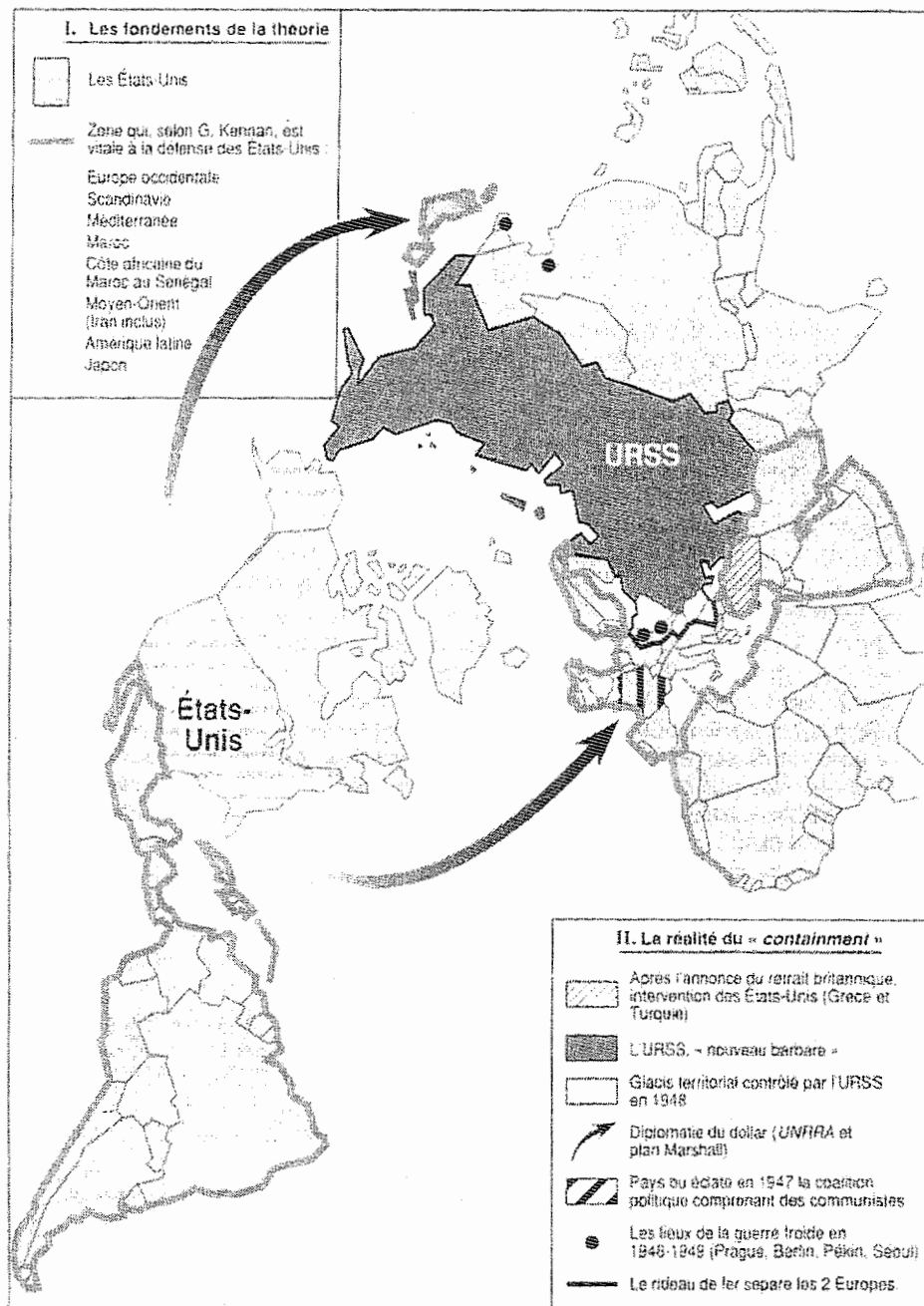


Histoire 1^{re} L/ES, Bordas, 2003, p. 318.

*Jean Carlu (1900-1997) Affichiste français. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il sert la propagande du général de Gaulle et celle du ministère de l'information américain.

NB : chiffres réels : 1942 : 47 800
1943 : 85 900

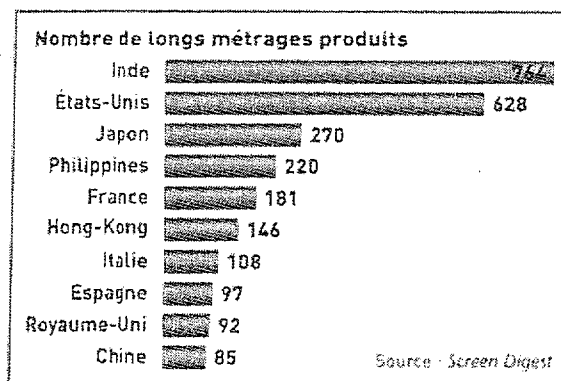
Document 4 : Principes et réalité de l'endiguement



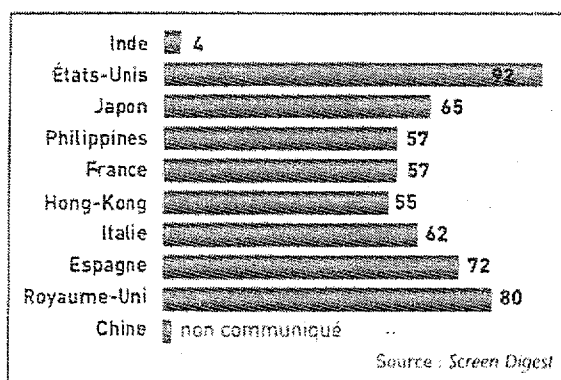
M. Nouschi, *Petit Atlas historique du XX^e siècle*, A. Colin, Collection. U, p. 95.

Document 5 : L'industrie cinématographique américaine

A- Les dix premiers producteurs mondiaux (1999) :



B- Parts de marché des films américains dans les dix premiers pays producteurs en 1999 (en %) :



Histoire T. L/ES, G. Bourel et M. Chevallier, Hatier, 2004. p. 45.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

- U 52 -

Sujet 2

LES EFFETS DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'UNION EUROPÉENNE

Document 1 : Une compagnie irlandaise remplace son personnel

Document 2 : L'Irlande et la Lettonie en 2005

Document 3 : Les travailleurs étrangers dans la population active des pays de l'Union européenne

Document 4 : Le principe de libre circulation de la main-d'œuvre

Document 5 : L'Union européenne en 2007

QUESTIONS

Question 1 (Document 1)

2 points

Quelles conséquences de l'élargissement de l'Union européenne ce document illustre-t-il ?

Question 2 (Documents 1 et 2)

3 points

Expliquez, à partir du document n° 2, les remplacements de salariés présentés dans le document n°1.

Quelles sont les conséquences de cette mobilité pour les travailleurs irlandais et pour les travailleurs lettons ?

Question 3 (Documents 3 et 4)

2 points

Précisez à quoi correspondent les trois types de travailleurs étrangers distingués dans le diagramme.

En quoi les situations de l'Irlande et de la France diffèrent-elles ? Pourquoi ?

Question 4 (Document 4)

2 points

Comment les États membres réglementent-ils la circulation des travailleurs dans l'Union Européenne ?

Question 5 (Document 5)

3 points

Quels sont les grands contrastes géographiques de richesse que cette carte de l'Union européenne permet de dégager ?

Question 6

8 points

À partir de vos connaissances, en vous appuyant sur les documents et les réponses aux questions, vous rédigerez un texte organisé sur le sujet suivant :

« Les effets de l'élargissement de l'Union européenne ».

Vous pourrez, par exemple, organiser votre réponse à partir du plan suivant :

- des contrastes géographiques importants entre États membres,
- douze nouveaux membres en situation de rattrapage,
- les mobilités internes de travailleurs.

Document 1 : Une compagnie irlandaise remplace son personnel

« La compagnie Irish Ferries a décidé de faire appel à des équipages étrangers, moins coûteux. Les anciens employés sont priés de passer le relais aux nouveaux ».

En décembre dernier, après trois semaines de conflit, les syndicats et la compagnie *Irish Ferries* ont conclu un accord sous l'égide de la Commission des relations du travail. Sur les 543 membres d'équipage du *Ulysses*, 495 ont choisi le départ volontaire, sur la base d'une indemnité de huit semaines de salaire par année d'ancienneté. Pour assurer le passage de témoin, nouveaux et anciens membres d'équipage – 82 et 81 personnes, respectivement – se trouvent à bord pour cette traversée. (...)

« Nous sommes vraiment désolés pour l'équipage irlandais. Ce n'est agréable ni pour eux, ni pour nous de travailler ensemble », avoue Radslaw Bielewics, responsable du bar. Ce jeune Polonais de 31 ans est originaire de Gdansk (...) il a été serveur pendant six ans dans une compagnie de croisières américaine, pour un salaire mensuel de 41 euros.

L'accord signé prévoit que les nouveaux venus percevront au moins le salaire minimum irlandais (7,62 euros de l'heure). *« Je ne le croirai que lorsque l'argent sera sur mon compte »,* commente Inese Kosevhjh, 27 ans, qui vient de Riga, en Lettonie. Après une formation de quatre semaines sur l'*Ulysses*, la jeune femme sera affectée à la réception, aux termes d'un contrat alternant deux mois de travail et un mois de congé. Comme son mari travaille également à l'étranger, c'est la *« baby-sitter »*, comme elle l'appelle, qui s'occupe la plupart du temps de leurs deux enfants, restés à Riga.

Les deux-tiers des nouveaux embauchés sont lettons, les autres sont estoniens, lituaniens ou encore polonais, comme Adam Paczoska et Krzysztof Gadomski, tous deux responsables de la logistique. *« Au début, l'ambiance n'était pas très bonne, se souvient Adam Paczoska. Je m'apprêtais à rentrer chez moi ». « Certains membres de l'équipage irlandais sont aimables, d'autres en ont ras le bol, ajoute son compatriote. Mais, vous savez, nos salaires ne sont pas si élevés qu'on le croit par rapport au niveau de vie en Pologne. Dans notre pays, il y a beaucoup de chômage, mais tout coûte très cher maintenant ».*

Rosita Bland, *The Irish Times*

dans *Courrier International*, n° 798, février 2006.

Document 2 : L'Irlande et la Lettonie en 2005

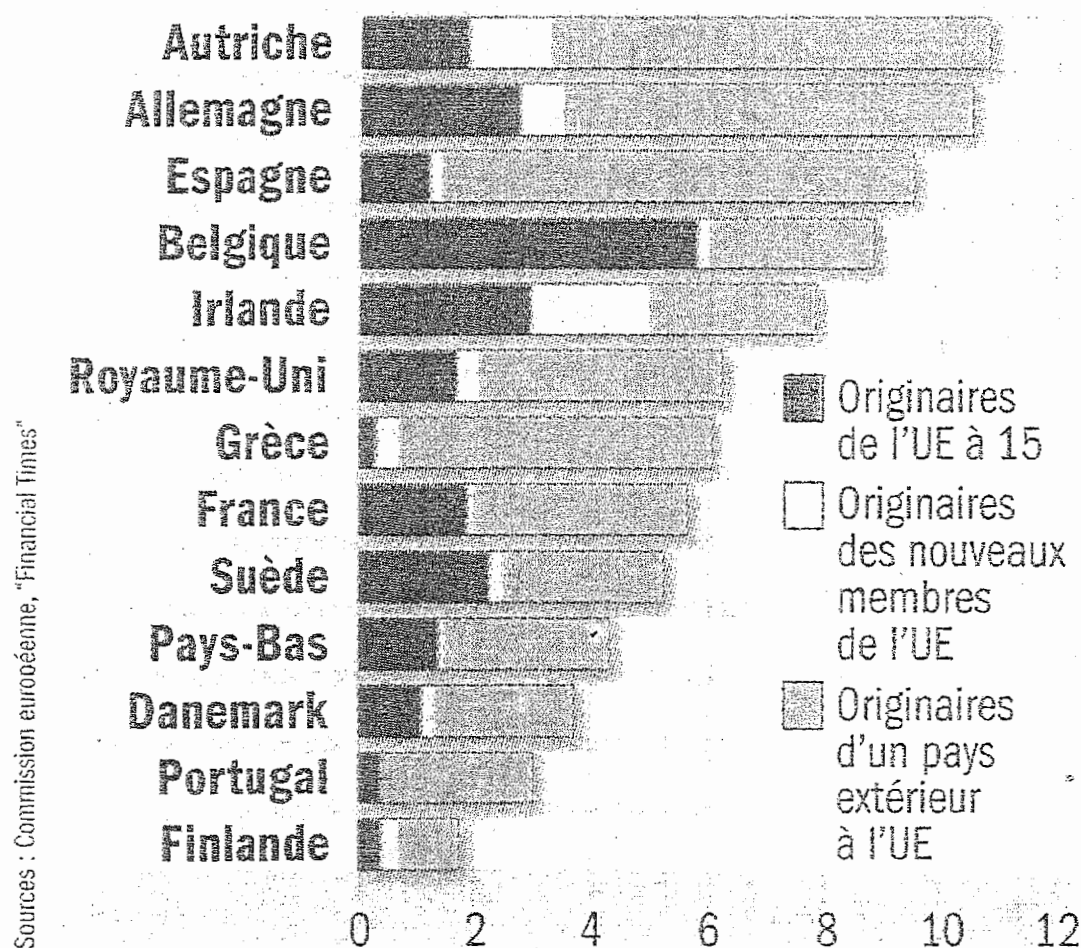
	République d'Irlande	Lettonie
Population	4 100 000 habitants	2 300 000 habitants
Superficie	70 273 km ²	64 600 km ²
Date d'indépendance	1923	1990
Date d'entrée dans l'Union	1973	2004
Capitale	Dublin 1 000 000 d'habitants	Riga 750 000 habitants
Produit Intérieur Brut	160 milliards d'euros	12 milliards d'euros
PIB par habitant	22 200 euros	3 600 euros
Taux annuel de croissance	5,1 %	10 %
Taux de chômage*	4,3 %	9,1%
Monnaie	euro	lats

* en % de la population active.

Sources : Eurostat & *Clés pour l'Europe*. Milan- CNDP 2006.

Document 3 : Les travailleurs étrangers dans la population active des pays de l'Union européenne

Travailleurs étrangers
(en % de la population en âge de travailler, 2005)



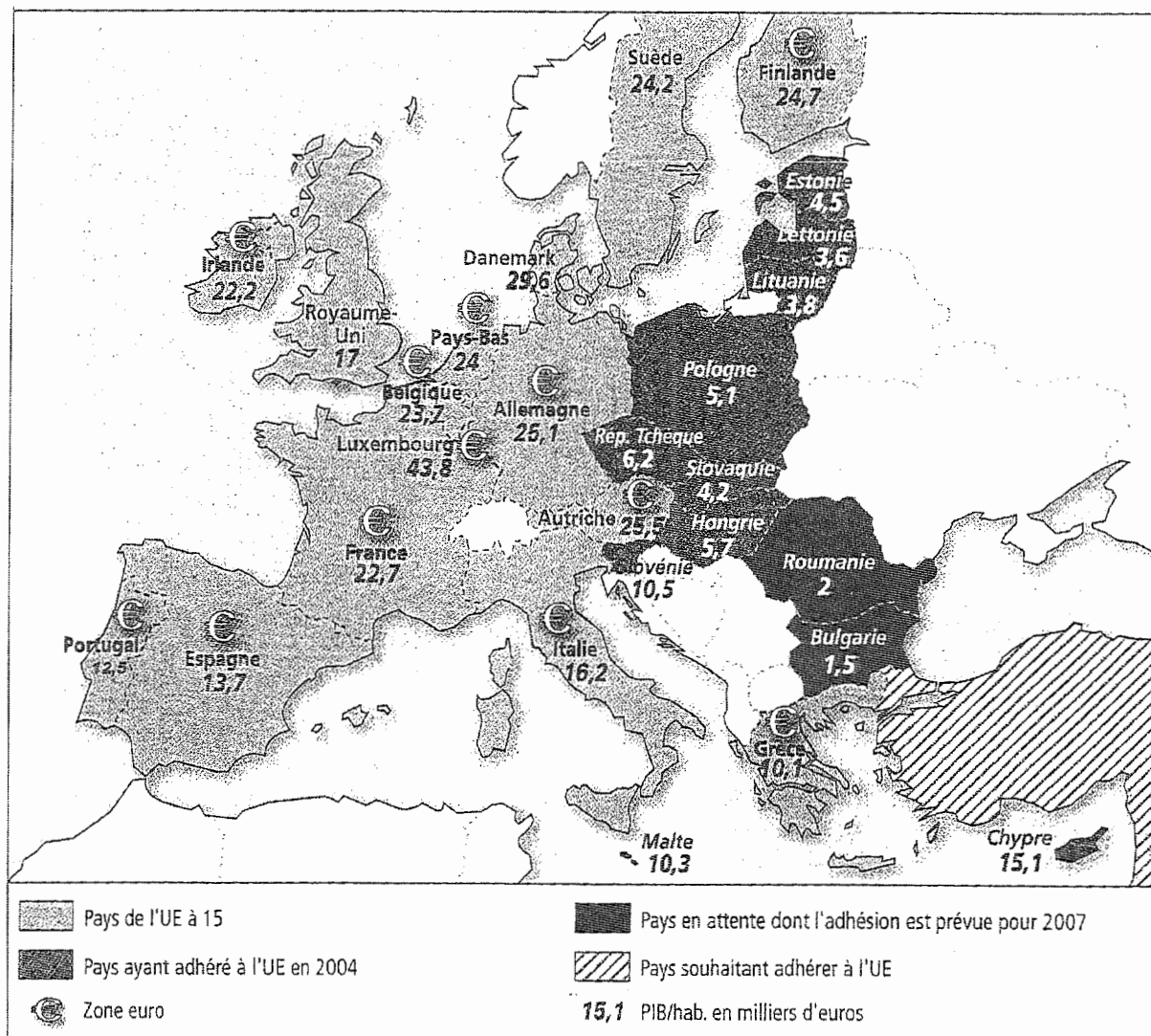
Courrier International, n° 798, février 2006.

Document 4 : Le principe de libre circulation de la main-d'œuvre

Le principe de la libre circulation de la main-d'œuvre aurait dû s'appliquer aux nouveaux États membres, mais un régime dérogatoire a été mis en place lors de l'élargissement de 2004. L'accès des ressortissants des nouveaux États membres au marché du travail des anciens est donc soumis à des autorisations ou quotas pendant sept ans (à l'exception des travailleurs indépendants). Trois pays, la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Suède ont choisi d'ouvrir totalement leur marché du travail dès le 1^{er} mai 2004. Espagne, Portugal, Finlande et Grèce ont levé toutes les restrictions transitoires au 1^{er} mai 2006. Seules l'Autriche et l'Allemagne maintiennent leurs barrières en l'état, au moins jusqu'en 2009. Tous les autres ont choisi l'assouplissement selon leurs besoins. Ainsi la France vient d'ouvrir soixante et un métiers couvrant sept secteurs économiques qui connaissent des difficultés de recrutement. L'ouverture totale sera inéluctable en 2011.

Jean-François Drevet, « Une Europe en crise ? »,
dans *La Documentation photographique*, n° 8052, 2006.

Document 5 : L'Union européenne en 2007



J.F. Malterre & C. Pradeau, *L'Europe en fiches*, 5^e édition, Bréal, 2005.